
NEWSLETTER ETE 2026



Chères consœurs, chers confrères,

La récente canicule nous a rappelé combien votre engagement quotidien est précieux. Nous espérons que ces fortes chaleurs n'ont pas été trop difficiles à supporter et vous adressons tous nos encouragements pour les semaines estivales à venir. Bon courage à toutes et à tous, et surtout, prenez soin de vous !

Malgré cette canicule, l'actualité ordinaire reste riche ! Dans ce numéro, retrouvez les informations essentielles concernant les résultats des élections départementales, les contrats professionnels, les spécificités de l'exercice, l'accès direct, quelques rappels pratiques ainsi que les articles à consulter sur nos réseaux sociaux.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et un très bel été.

Elections départementales 2026

Depuis le 16/06/2026, la composition du Conseil de l'Ordre départemental des masseurs-kinésithérapeutes de la Manche est composé comme suit :

Présidente : Clémence AELBRECHT (collège salarié)

Vice-Président : Jean-Baptiste LANDAIS (collège salarié)

Secrétaire générale : Isabelle JEAN (collège libéral)

Trésorier : Jean-Luc RIBEYROLES (collège libéral)

Elus titulaires : Gilles EVRARD (collège libéral), Natacha LE GOUËST (collège libéral), Judith LECHAPELAYS (collège libéral), Gaëtan LECLUZE (collège libéral), Frédérique ROUEN (collège libéral), Reda SLIMANI-SEBBOUBA (collège libéral)

Elus suppléants : Thierry GOURITIN (collège libéral), Alejandra MUNOZ ABDELKADER (collège libéral)

La Présidente et les conseillers du Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de la Manche souhaitent réaffirmer leur engagement auprès de l'ensemble des professionnels du département, que vous soyez déjà inscrits au tableau de l'Ordre ou futurs diplômés sur le point d'entrer dans la vie professionnelle.

CDOMK 50

Centre d'Affaires Le Phénix – 1283, avenue de Paris -50000 St Lô
Tél. : 02 33 55 74 01 ou 07 66 61 85 54

@ : cdo50@ordremk.fr



<https://manche.ordremk.fr>



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61574412044352>



https://www.instagram.com/p/DZ-KyUSDxOE/?img_index=1

NEWSLETTER ETE 2026



Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos interrogations, vous informer sur vos droits et obligations professionnelles et vous accompagner dans les démarches ou difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'exercice de votre profession, dès lors que celles-ci relèvent des missions et des compétences de l'Ordre.

Les futurs diplômés peuvent également solliciter le Conseil départemental pour obtenir des renseignements sur les formalités d'inscription, les différents modes d'exercice, les contrats professionnels, les règles déontologiques ou toute autre question liée à leur future activité.

Les élus souhaitent ainsi favoriser un dialogue de proximité avec l'ensemble de la profession et contribuer à un exercice serein, responsable et conforme aux principes qui régissent la kinésithérapie.

Le Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de la Manche est à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel.

Contrats (régis par les articles 127-128 du code de déontologie) :

Pensez à nous adresser vos contrats (remplacement, assistant, collaboration...) en amont de la date de prise d'activité afin de les étudier juridiquement et les rendre conforme au code de déontologie si tel n'était pas le cas. Des modèles sont disponibles sur le site de l'Ordre : [Contrats > Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes](#)

Spécificités

Pensez à nous transmettre vos diplômes et attestations de formation afin de pouvoir vous **enregistrer** en tant que tel. Pour rappel, les spécificités suivantes vous font **paraître** dans **l'annuaire accessible au public** (1^{ère} page du site de l'Ordre) : [Charte de l'Ordre relative aux organismes de formation – Ordre des masseurs-kinésithérapeutes](#)

-  **Activité physique adaptée / sport santé**
-  **Éducation à la santé/la prévention/l'ergonomie**
-  **Gestion de la douleur**
-  **Kinésithérapie des lésions cutanées et des cicatrices**
-  **Kinésithérapie du sport**
-  **Rééducation cardiaque / respiratoire**
-  **Rééducation des troubles de l'équilibre / vestibulaire**
-  **Rééducation des troubles liés à l'âge/en gériatrie**

CDOMK 50

Centre d'Affaires Le Phénix – 1283, avenue de Paris -50000 St Lô
Tél. : 02 33 55 74 01 ou 07 66 61 85 54

@ : cdo50@ordremk.fr



<https://manche.ordremk.fr>



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61574412044352>



https://www.instagram.com/p/DZ-KyUSDXOE/?img_index=1

NEWSLETTER ETE 2026



- ✚ Rééducation du système musculosquelettique
 - Rééducation de l'épaule
 - Rééducation de la Cheville / Pied
 - Rééducation de la Hanche
 - Rééducation de la Main / Poignet
 - Rééducation du Coude
 - Rééducation du Genou
 - Rééducation du Rachis
- ✚ Rééducation en cancérologie
- ✚ Rééducation en neurologie (centrale ou périphérique)
- ✚ Rééducation en pédiatrie
- ✚ Rééducation en pelvi-périnéologie
- ✚ Rééducation et santé mentale
- ✚ Rééducation maxillo-facial
- ✚ Rééducation vasculaire / lymphatique
- ✚ Soins palliatifs et accompagnement

Accès direct :

L'Ordre National a travaillé à la création d'un site internet entièrement dédié à l'accès direct aux professionnels de santé. Ce site est désormais accessible à l'adresse suivante : <https://accès-direct.info/>

Conçu comme un espace de référence, ce site a pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre les enjeux liés à l'accès direct aux professionnels de santé. Il vise à permettre à chacun – patients, citoyens, élus, professionnels de santé et institutions – de mieux comprendre cette évolution de l'organisation des soins et ses bénéfices potentiels. Il s'articule autour de trois rubriques principales :

- **L'accès direct**, qui permet de comprendre les enjeux et les bénéfices de l'accès direct aux professionnels de santé, tant pour les patients que pour le système de santé ;
- **Actualités**, qui rassemble les informations et initiatives en lien avec l'accès direct aux professionnels de santé ;
- **Ressources**, qui met à disposition l'ensemble des informations utiles sur le sujet, notamment des questions fréquentes, des données de référence et des définitions.

CDOMK 50

Centre d'Affaires Le Phénix – 1283, avenue de Paris -50000 St Lô
Tél. : 02 33 55 74 01 ou 07 66 61 85 54

@ : cdo50@ordremk.fr



<https://manche.ordremk.fr>



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61574412044352>



https://www.instagram.com/p/DZ-KyUSDXOE/?img_index=1

NEWSLETTER ETE 2026



Informations pratiques :

Pour rappel, le secrétariat vous accueille sur rendez-vous et reste joignable par téléphone les lundis, mardis et mercredis après-midi ainsi que les jeudis et vendredis matin. Ces créneaux sont consultables sur notre site Internet : <https://manche.ordremk.fr>

Le secrétariat sera fermé du 03 au 14/08/2026 inclus.

Réseaux sociaux :

Pensez à nous rejoindre sur notre page Facebook et Instagram afin d'être informés des dernières actualités et autre communication professionnelle vous concernant. Les liens sont les suivants :

📘 <https://www.facebook.com/profile.php?id=61574412044352>

📷 https://www.instagram.com/p/DZ-KyUSDXOE/?img_index=1

CDOMK 50

Centre d'Affaires Le Phénix – 1283, avenue de Paris -50000 St Lô
Tél. : 02 33 55 74 01 ou 07 66 61 85 54

@ : cdo50@ordremk.fr

🌐 : <https://manche.ordremk.fr>

📘 <https://www.facebook.com/profile.php?id=61574412044352> 📷 https://www.instagram.com/p/DZ-KyUSDXOE/?img_index=1